

22^e session nationale généraliste « sécurité globale et justice »
2010 – 2011

DOSSIER DE CANDIDATURE

Session nationale généraliste





Pour analyser les enjeux de sécurité et de justice, une réflexion exigeante est proposée à des responsables appartenant à l'ensemble de la fonction publique et aux autres secteurs d'activité de la nation.

La session nationale généraliste «sécurité globale et justice» propose une formation à l'identification et à l'analyse des principaux risques et menaces qui pèsent sur les États et les populations et aux moyens de sécurité et de justice à mettre en œuvre pour y faire face. Elle se fixe plusieurs objectifs :

- améliorer la connaissance et la compréhension des phénomènes de délinquance et des crises,
- expliquer le rôle et la place de la justice dans le concept de sécurité globale,
- mettre en lumière les facteurs d'un dialogue et d'une articulation efficaces entre acteurs publics et privés,
- renforcer les capacités de décellement précoce,
- accroître les facultés de résistance et de résilience aux agressions et aux catastrophes majeures.

Trois à quatre jours par mois pendant neuf mois, d'octobre à juin, la session nationale généraliste s'organise autour de 3 axes :

- **Des séminaires thématiques mensuels** au cours desquels des responsables de l'administration et de la société civile, des praticiens, des experts, des universitaires présentent des analyses et des pratiques concernant :
 - les enjeux de la sécurité et de la justice,
 - l'évolution du rôle de l'État à l'heure des flux mondialisés,
 - les stratégies de prévention des risques collectifs ainsi que la gestion de crise,
 - les politiques locales, nationales et européennes de sécurité et de justice : présentation des acteurs et modalités de partenariat,
 - la place du citoyen dans les politiques de sécurité.
- **Des travaux** en groupes de diagnostic de sécurité (GDS), sur un sujet arrêté par l'Institut, avec à la clé la rédaction d'un rapport collectif formulant des préconisations.
- **Des activités de terrain :**
 - des échanges d'expériences professionnelles entre auditeurs,
 - des visites dans des organismes et institutions traitant des problématiques de sécurité et de justice,
 - des déplacements (y compris hors du territoire national) aux fins de comparer systèmes, méthodes, approches et analyses,
 - la participation à des missions de justice, de police, de gendarmerie, des douanes et des sapeurs-pompiers, en tant qu'observateur,
 - un voyage d'études d'une semaine à l'étranger.

DÉROULEMENT DE LA SESSION :

La 22e session nationale commencera à la fin du mois de septembre 2010 et se terminera en juin 2011.

La majorité des séminaires thématiques mensuels auront lieu au siège de l'Institut à l'Ecole militaire de Paris. Les travaux de groupe et les visites organisées par l'Institut conduisent à des déplacements en France et à l'étranger.

La durée des séminaires est de 3 à 4 jours par mois, deux demi-journées étant réservées aux travaux de groupe.

Les candidats admis à suivre la session ont le devoir d'assister régulièrement aux séminaires organisés à Paris et de participer aux déplacements, conformément à l'engagement ci-joint.

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : 14 mai 2010

Le dossier de candidature téléchargeable sur le site de l'Institut (www.inhesj.fr) comprenant, la fiche de candidature, l'engagement d'assiduité, l'engagement de prise en charge et de règlement des droits d'inscription, l'annexe de motivation et de projet et un curriculum vitae accompagné de deux photographies en couleur (format 3,5 cm x 4,5 cm) et d'une carte de visite professionnelle est à retourner à l'INHESJ - pôle Formation à l'adresse ci-dessous.

SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT EXAMINÉS



Adresse jusqu'au 30 avril 2010 :

INSTITUT NATIONAL DES HAUTES ETUDES DE LA SECURITE ET DE LA JUSTICE
Pôle Formation

Les Borromées - 3 avenue du Stade de France - 93218 SAINT-DENIS-LA-PLAINE CEDEX

Tél : 01 55 84 53 64 ou 54 32 - Fax : 01 55 84 54 35

Courriel : formation.inhes@interieur.gouv.fr

Adresse à partir du 1^{er} mai 2010 :

INSTITUT NATIONAL DES HAUTES ETUDES DE LA SECURITE ET DE LA JUSTICE
Pôle Formation

Ecole militaire - 1 place Joffre - 75007 PARIS

Pour tout renseignement complémentaire : www.inhesj.fr

• DROITS D'INSCRIPTION :

Les droits d'inscription à la session nationale « sécurité globale et justice », destinés à couvrir une partie des frais et qui devront être réglés avant l'ouverture de la session, sont fixés à :

- 2 500 euros pour les fonctionnaires des ministères apportant à l'Institut leur concours par mise à disposition de personnels.
- 3 500 euros pour les candidats relevant du secteur libéral, d'entreprises ou d'associations dont l'effectif est inférieur à 20 personnes.
- 6 000 euros pour les autres candidats relevant du secteur public comme du secteur privé.

Les candidatures étrangères, si accord de coopération, peuvent être assujetties au tarif de 2 500 euros après avis du comité de sélection.

Les frais afférents à l'hébergement, à la restauration et au transport sur le lieu des séminaires organisés à Paris sont à la charge de l'auditeur ou de son service d'emploi.

Les droits d'inscription devront être impérativement acquittés avant l'ouverture de la session, dès après la parution de la liste des auditeurs au Journal Officiel. Toute session débutée est due dans son intégralité.

• MODALITÉS DE RECRUTEMENT :

Les auditeurs de la session nationale « sécurité globale et justice » sont choisis parmi :

- les élus nationaux et locaux ;
- les administrateurs des assemblées parlementaires et du conseil économique, social et environnemental ;
- les magistrats de l'ordre administratif et de l'ordre judiciaire ;
- les hauts fonctionnaires d'État, territoriaux et hospitaliers membres des corps recrutés par la voie de l'École nationale d'administration ou les membres des corps de niveau équivalent ou les agents contractuels de haut niveau ;
- les fonctionnaires du cadre national des préfectures et les directeurs de préfecture, responsables des Services interministériels de défense et de protection civiles (SIDPC) ;
- les membres du corps de conception et de direction de la police nationale du grade de commissaire divisionnaire ;
- les officiers supérieurs des trois Armées, de la gendarmerie nationale et des sapeurs-pompiers, du grade de colonel ;
- les universitaires et les chercheurs de haut niveau des secteurs public et privé ;
- les cadres supérieurs, les dirigeants et associés d'entreprise ;
- les membres des professions libérales ;
- les membres du conseil économique, social et environnemental ;
- les dirigeants syndicaux nationaux (secrétaire général, secrétaire général adjoint) ;
- les journalistes ;
- les personnalités qualifiées exerçant dans les secteurs économique, social, scientifique, juridique, associatif, culturel et culturel ;
- des auditeurs étrangers, issus des corps policiers et militaires supérieurs, maîtrisant la langue française, sur proposition de leurs autorités nationales respectives, relayée par les ambassades ;
- des auditeurs étrangers issus du secteur privé exerçant leur activité en France et maîtrisant la langue française.
- enfin, le directeur de l'Institut peut retenir des personnalités dont la candidature présente un intérêt spécifique.

Les auditeurs sont recrutés sur dossier et après entretien individuel devant un comité de sélection. Les candidats des administrations, les magistrats et les militaires sont présentés par leur département ministériel. Les autres candidatures sont libres.

• FORMATION PROFESSIONNELLE :

L'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice est habilité à percevoir des fonds au titre de la formation professionnelle. Une convention de formation et une facture seront établies.

Cadre
réservé
aux photographies



FICHE DE CANDIDATURE

Session nationale généraliste « sécurité globale et justice »

(Prière de renseigner toutes les rubriques)

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Matricule (uniquement pour les fonctionnaires de police) : SGAP:

Fonction :

Ministère :

Entreprise :

Organisme :

Adresse professionnelle :

Téléphone professionnel : Télécopie :

Téléphone portable : Courriel :

Adresse personnelle :

..... Téléphone :

Niveau anglais Courant Moyen Faible

Autre langue connue :

Avez-vous déjà présenté votre candidature à une session d'études de l'ex-IHESI ou de l'ex-INHES ?

Oui Non

Si Oui, Session nationale Session régionale Session européenne Année _____

Par quel moyen ou par l'intermédiaire de qui, avez-vous eu connaissance de l'organisation de la session nationale « sécurité globale et justice » ?

ex-IHESI ou ex-INHES Ministère À préciser

Association des auditeurs Presse

Anciens auditeurs Autres À préciser

Nota : Les informations seront utilisées par les organisateurs de la session conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978. Un droit d'accès et de rectification peut être exercé librement auprès des organisateurs.



Engagement à respecter l'obligation d'assiduité
pendant toute la durée
de la 22^e session nationale généraliste
(à remplir obligatoirement)

Le (la) candidat(e)

Je soussigné(e)
si je suis admis(e) comme auditeur(trice) à la 22^e session nationale
m'engage à suivre la totalité des séminaires et déplacements organisés dans le cadre de la session.

Fait à le

Signature

Le supérieur hiérarchique

Je soussigné(e)
Qualité
ayant pris connaissance des obligations de M./Mme
l'autorise à suivre la 22^e session nationale généraliste de l'INHESJ, de façon régulière et m'engage personnellement à prendre toutes dispositions pour lui permettre de participer à la totalité des travaux.

Fait à le

Signature



ENGAGEMENT DE PRISE EN CHARGE
DES DROITS D'INSCRIPTION
À LA 22^e SESSION NATIONALE GÉNÉRALISTE
(à remplir obligatoirement)

Ministère :

Entreprise :

Organisme :

Service auquel sera retournée la convention de stage :

Adresse

.....

Coordonnées (Tél., Courriel) :

Service prenant en charge les droits d'inscription :

Adresse

.....

Coordonnées (Tél., Courriel) :

Le supérieur hiérarchique

Je soussigné(e)

Qualité

m'engage à prendre en charge et régler les droits d'inscription à la 22^e session nationale généraliste dès l'acceptation de la candidature de :

M./Mme (nom, prénom)

Fait à le

Signature



ANNEXE DE MOTIVATION ET DE PROJET

(5 rubriques à compléter)

1 - Votre investissement dans le champ de la sécurité et de la justice :

Actions réalisées aux plans social, professionnel, associatif, individuel (pratiques ayant une dimension partenariale notamment, études, recherches, formation, etc) :

2 - Projets, actions envisagés :

Nota: Ces rubriques doivent être remplies avec soin. Elles peuvent aider les responsables de l'INHESJ dans la confection des programmes et pour l'affectation des auditeurs dans les groupes de diagnostic de sécurité (GDS).

TSVP...



3 – Quel(s) objectif(s) vous fixez-vous en vous inscrivant à la session nationale généraliste ?

4 – Quelle contribution, au regard des problématiques de la sécurité globale et de la justice, pensez-vous pouvoir apporter dans le cadre de cette session ?

(Apports de connaissances, échanges de pratiques, expériences à caractère partenarial, etc.)

5 – Quel(s) thème(s) ou quelle(s) problématique(s) souhaiteriez-vous voir abordé(s) durant la session ?

(Prière d'être suffisamment précis)